

Conditions générales

Généralités

Les présentes conditions générales (ci-après le « Contrat de réservation ») sont conclues entre M. Pett Emmanuel le propriétaire du logement et le(s) voyageur(s) réservant l'appartement La Savoie se situant au Fayet 74170. Chacune de ces réservations est désignée ci-après comme une « Réservation » dans le contrat de réservation. Les termes font référence à la personne effectuant la réservation, ainsi qu'à l'ensemble des voyageurs associés à ladite réservation.

Toute réservation est régie par le contrat de réservation. Le présent contrat de réservation et notre e-mail de confirmation constituent l'intégralité de l'accord conclu entre vous et nous. Nous vous invitons à les lire attentivement. Aucune clause du présent contrat de réservation n'a d'incidence sur vos droits habituels garantis par la loi.

Pour les paiements relatifs à votre réservation, 3 modes de règlement vous sont proposés ; Chèque ou virement bancaire.
Par la présente, vous déclarez en être informé et l'accepter.

Mode de Réservation

Les deux modes de réservations sont les suivants :

Vous pouvez réserver une location auprès de nous par téléphone ou via le site web suivant : <https://www.locationlefayet-saintgervais74.com>
Une proposition de réservation initial vous sera communiquée et envoyée, après réception de vos Arrhes et le contrat signé.
La réservation sera validée et le présent contrat de réservation entrera en vigueur, un e-mail confirmant la réservation vous sera envoyé.

Le Formulaire de demande de réservation stipule que :

Vous devrez régler 30 % d'arrhes dans les délais spécifiés à la réservation, puis le solde devra être réglé soit par virement, soit par chèque la semaine précédant votre arrivée.
Un rappel des modalités de règlement sera envoyé 8 jours avant votre arrivée.

La caution :

Vous serez tenu de nous envoyer 8 jours avant votre arrivée un chèque de caution de 400 €. Celui-ci permettra de remplacer les objets manquants ou le mobilier détérioré ainsi que les dégâts occasionnés sur les murs, les sols, la literie etc... Et le loueur s'engage à compléter le montant si il est supérieur à celle-ci. Un état des lieux de sortie sera effectué par la société de nettoyage avant et après votre départ.
Le dépôt de garantie sera restitué au plus tard 10 jours après le départ du locataire déduit des retenues si nécessaire.

Le ménage et le nettoyage :

Le ménage et le nettoyage n'est pas optionnelle et sera donc rajoutés au tarif de la location soit 65 € de plus par contrat.
Celui-ci sera effectué par la société de nettoyage à chaque arrivée et départ avec des produits désinfectant au nouvelles normes sanitaires et anti-virus.

Options :

Un forfait pour la location des draps et le linge de maison de 50 €.
Le ménage journalier ou hebdomadaire peut être effectué au tarif de 30 € / h sur demande au propriétaire.

Taxe de séjour :

Taxe de séjour non incluse de 1,70 € par jour par personnes de plus de 18 ans, sera à régler en même temps que le solde de la location.

Annulation ou modification par le bailleur concernant la Réservation

Pour annuler ou modifier votre réservation, vous devez nous envoyer une lettre ou un mail au plus tôt. Toutefois, nous vous invitons à nous contacter avant toute annulation de ce type.
Une annulation ou une modification de date prendra effet qu'à la réception des divers moyen cité ci-dessus.
Votre réservation est régie par les conditions d'annulation « Conditions d'annulation » décrites dans l'e-mail de confirmation.

Si :

- Un Solde dont vous êtes redevable n'est pas réglé dans les délais prévus par les conditions d'annulation.
 - Vous ne vous présentez pas à la location dans les 24 heures suivant l'heure d'arrivée prévue sans nous en avoir informés.
- Nous serons en droit de considérer votre réservation comme ayant été annulée par vous et d'appliquer les conditions d'annulation.

Annulation ou modification de la Réservation

Il est convenu qu'en cas de désistement :

Du locataire

A plus d'un mois avant la prise d'effet du bail, les arrhes restent au bailleur et seront remboursées :
- Si celui-ci retrouve une location pour la même période.
- A moins d'un mois avant la prise du bail, le locataire versera en outre la différence entre les arrhes et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.
- Si toutefois vous pouvez justifier d'un fait grave vous empêchant de prendre la location, seule les arrhes seront gardées.

Du bailleur

- Il est tenu dans les 7 jours suivant le désistement de verser le double des arrhes au locataire.

La Location

Vous pouvez arriver à la location après l'heure que nous aurons indiquée à la date d'arrivée pour votre séjour, mais vous devrez le quitter à l'heure que nous aurons spécifiée le jour du départ.
Nous vous communiquerons les dites heures ainsi que l'endroit pour la récupération des clés par écrit 8 jours avant votre séjour en même temps que le livret d'accueil.

Vos obligations

Vous vous engagez à respecter tout règlement intérieur applicable à la location, ainsi que les règles raisonnables que nous pourrions être amenés à spécifier, et à veiller à leur respect par l'ensemble des voyageurs associés à la réservation. Vous vous engagez à conserver et à laisser la location et ses meubles, y compris des éléments tels que ses accessoires de cuisine et de vaisselle, propres et en bon état.

Vous vous engagez à ne pas endommager les murs, portes, fenêtres et autres composants de la location, ainsi qu'à ne rien faire qui puisse être source de nuisance ou de contrariété pour nous ou pour tout autre occupant de propriétés attenantes ou avoisinantes.

Vous vous engagez à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver vos biens personnels lors de votre séjour dans la location.

Vous vous engagez à veiller à ce que chaque voyageur associé à la réservation soit couvert par une assurance voyage tous risques (incluant l'annulation, les retards de vol, la perte et les dommages subis par les bagages ou d'autres objets), ainsi que par une assurance maladie (incluant l'évacuation et le rapatriement).

Le nombre de personnes séjournant dans la location ne doit pas être supérieur à celui expressément autorisé. Vous n'êtes pas autorisé à modifier sensiblement la composition du groupe de personnes séjournant dans la location. Vous n'êtes pas non plus autorisé à amener votre animal de compagnie sans notre accord écrit préalable. Si vous le faisiez, nous serions en droit de vous refuser l'accès à la location ou d'exiger que vous le quittiez (respect des normes pour personnes allergiques).

Nous considérerons toutes ces circonstances comme une annulation par vous de la réservation, nous dégageant de toute obligation de vous rembourser les frais que vous nous auriez déjà réglés. Tout remboursement éventuel se fera à notre entière discrétion.

Vous vous engagez à nous autoriser, ainsi que nos représentants, à accéder à la location dans des plages horaires raisonnables durant votre séjour, afin d'effectuer des réparations indispensables, en cas d'urgence ou pour vérifier que vous respectez les termes du présent contrat de réservation.

Réclamations

Nous n'avons ménagé aucun effort pour rendre vos vacances agréables et mémorables.

Si, malgré nos efforts, vous estimez avoir des raisons de vous plaindre, il est important que les mesures nécessaires pour y remédier soient prises au plus tôt.

Il est donc essentiel que vous nous contactiez en cas de problème, afin que nous puissions y remédier rapidement. Il nous est souvent très difficile (voire impossible) de résoudre correctement certains problèmes si nous n'en sommes pas informés rapidement.

En nous faisant part de vos critiques lorsque vous résidez dans la location, vous nous permettez de remédier immédiatement à de nombreux problèmes.

En particulier, des réclamations de nature passagère (par exemple concernant la préparation ou le chauffage de la location) ne peuvent être examinées que si vous les formulez durant la période de résidence.

Si une réclamation n'aboutit à aucune solution durant votre séjour, vous devrez nous envoyer une lettre ou un e-mail contenant tous les détails nécessaires dans les 28 jours suivant la fin de votre réservation.

Afin de lever tout malentendu, si vous avez une réclamation à formuler en relation avec votre réservation ou avec la location, vous devez toujours nous contacter.

Limite de responsabilité

Notre responsabilité maximale en relation avec les préjudices que vous pourriez subir, suite à une action de notre part en violation des dispositions du présent contrat de réservation, est strictement limitée aux montants perçus par nous dans le cadre de votre réservation. Nous ne pourrions aucunement être tenus pour responsables de préjudices qui seraient la conséquence imprévisible d'une violation par nous du présent Contrat de réservation. Les préjudices sont réputés prévisibles lorsqu'ils ont pu être envisagés par vous et nous au moment de notre confirmation de votre réservation.

Vous effectuez votre réservation en tant que client en relation avec un séjour de vacances et vous reconnaissez que nous ne pourrions aucunement être tenus pour responsables de quelque préjudice professionnel que ce soit que vous pourriez subir ou encourir.

Divers

Vous n'êtes pas en droit de transférer votre réservation ni les droits et responsabilités découlant du présent contrat de réservation à quiconque sans notre consentement écrit préalable.

Si, à tout moment, une partie du présent contrat de réservation venait à être jugée inapplicable pour quelque raison que ce soit en vertu de la législation en vigueur, ladite partie serait considérée comme ayant été omise et ladite omission n'affecterait en rien l'applicabilité des parties restantes.

Le présent contrat de réservation ainsi que les conditions d'annulation et notre e-mail de confirmation constituent l'intégralité de l'accord conclu entre vous et nous en relation avec la réservation. Ils remplacent tout accord, arrangement et discussion antérieurs entre vous et nous, sous forme verbale ou écrite.

Aucun engagement, interprétation ou promesse ne sera réputé être effectif ou implicite suite à ce qui aurait été dit ou écrit dans le cadre des négociations entre vous et nous avant la réception de l'e-mail de confirmation, à l'exception de ce qui est expressément stipulé dans le présent contrat de réservation.

Ni vous ni nous n'aurons de recours en relation avec toute déclaration inexacte faite par l'autre partie, sur laquelle cette dernière comptait lors de la conclusion du présent contrat de réservation sauf (si ladite déclaration revêt un caractère volontairement frauduleux).

Le seul recours de ladite partie sera de dénoncer la violation du présent contrat de réservation conformément aux dispositions des présentes.

Nous ne pourrions pas être considérés comme étant à l'origine d'une violation du présent contrat de réservation, ni responsables d'un quelconque manquement ou retard dans son exécution résultant de circonstances échappant à notre contrôle raisonnable, telles qu'une inondation, un incendie, une explosion ou un accident.

Tout locataire reconnaît son adhésion aux présentes conditions dont il déclare avoir pris connaissance.